

TEVEA TAUTAI

LA LETTRE DE LA PÊCHE

N°11
AOUT 2002

DOSSIER : LA PÊCHE EN 2001

METIER : MARIN-PÊCHEUR (VOIR PAGE 7)

Le mot du Ministre de la Pêche

L'ambition déclarée du Gouvernement de la Polynésie française dans la pêche hauturière est d'atteindre une production de 30 000 tonnes au plus tôt. Afin d'atteindre cet objectif, il faudra au moins doubler, voire tripler, notre flottille de pêche.

Beaucoup d'entre nous se lanceront dans des calculs scientifiques ou économiques compliqués pour savoir comment atteindre cet objectif et mettre toutes les chances de succès à ce plan de développement économique. Cependant il ne faut pas oublier un élément fondamental ... les hommes ! Comme dans toute entreprise, toutes les prévisions économiques, tous les équipements si modernes qu'ils soient ne seraient rien si elle ne dispose pas d'une équipe motivée, volontaire et qui se sent bien dans l'entreprise.

Des bateaux, des poissons ... et des hommes.

Les acteurs de la pêche, ceux qui partent en mer, ont besoin d'avoir deux atouts absolument indispensables pour exercer leur métier : la formation et la protection sociale.

Les équipages, qui ont le talent rivé aux bouts de leurs doigts, doivent bénéficier de formations pour acquérir des compétences optimisées afin de produire plus et, surtout, mieux.

L'entreprise "pêche" a plusieurs fonctions :

- la production : pêcher la quantité et la qualité de poisson exigées par les consommateurs. Les pêcheurs polynésiens travaillent d'ores et déjà dans cette logique en fournissant la meilleure qualité possible de poissons frais et de longes de thons congelées ;
- la gestion : qu'elle soit organisationnelle, travail à bord, ou comptable, comptes de campagne et partage des parts, analyse de la rentabilité ;
- la commercialisation : à quoi servirait un accroissement notable de production si les poissons restaient sur le quai sans acquéreur, quel gâchis ce serait. Les équipements ont été réalisés, quais, ports mais aussi bâtiments de conditionnement, d'exportation et tour à glace ;
- la pérennisation de l'entreprise ; des pêcheurs qui forment d'autres pêcheurs, pour que les enfants de nos enfants soient fiers du patrimoine maritime légué et de ce si beau métier de pêcheur.

Pour aider à cela un Institut de Formation Maritime est né : l'IFM-PC ; PC pour Pêche et Commerce.

Les deux navigations, Pêche et Commerce sont sœurs. Le pêcheur et le navigant du commerce utilisent le même outil : le bateau, avec ses rappels constants à la navigation et à l'océanographie.

Le Gouvernement a uni ces deux navigations et a réussi à faire admettre la spécificité de nos îles.

La Polynésie française, en avance sur la Métropole, met en place un tronc commun pour la navigation dans la zone économique exclusive de façon à ce que l'attestation de formation soit recherchée autant par les marins du commerce que par les pêcheurs.

Des modules spécifiques sur les techniques de pêche et sur la gestion de l'entreprise compléteront les moyens d'élargissement des compétences de l'institut.

Des bateaux, des hommes, de la formation... il ne reste plus qu'un statut du pêcheur à mettre en place, vite et bien, dans les conditions acceptées de tous.

Depuis un an, le Ministère de la Pêche, accompagné du Ministère du Travail, s'est mis à la tâche au niveau technique.

L'objectif est que le pêcheur soit dans la loi, et non hors-la-loi, et que la société reconnaisse à nos pêcheurs la pénibilité du métier et les droits que tout travailleur a acquis dans notre système social.

L'effort social supplémentaire que nous mettons en route est fondamental car une Polynésie sans pêcheurs heureux ne serait que désaveu des ambitions que le Gouvernement a pour tous les beaux et nobles métiers de la mer.

Nina VERNAUDON



Les marins-pêcheurs ont besoin d'un statut propre

Te fâ e titau hia nei no te fa'ahotura'a i te rava'ai na tua, ia taea hia te toru ahuru tauatini tane i te matahiti, i te mau 4 matahiti i muri nei. E mea titau hia ia rahi atu a te mau pahihai'a e te ta'ata tai'a ato'a. Ua tauhi hia te io'a o te EFAM, e pi'i hia oia i teie nei IFM-PC e te reira no te ha'amaita'i atu a te mau ha'api'ira'a i nia i te toro'a horo pahihai e rava'ai. E no te feia tai'a ihoa ra, ia roa'a ia ratou te ho'e parurura'a totiare hau atu i te maita'i, ia nehenehe ia roa'a mai ho'e ti'araa papu no te paruru ia ratou o te mana'ona'ora'a ia a te Fa'aterera'a hau o te rava'ai.



GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA PÊCHE, DE L'INDUSTRIE ET
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



Service de la Pêche
PIHA RAVA'AI

B.P. 20 - 98713 PAPEETE
TEL. (689) 50 25 50
TÉLÉCOPIE : (689) 43 49 79
Email : spe@peche.gov.pf

La commercialisation

**epe : équivalent poisson entier*

Exportations du frais en hausse

Les exportations ont pour la première fois dépassé le cap du milliard FCP. En effet, les 3.435 tonnes epe* enregistrent une valeur de 1,329 milliard FCP, ce qui représente une progression par rapport à 2000 de 37% en poids et 67% en valeur. Le prix moyen du kg epe s'établit à 387 F soit une progression de 21% par rapport à 2000.

Si le poisson entier congelé a connu une baisse (-27% en poids et -13% en valeur), tous les autres produits ont progressé et en particulier le poisson frais entier dont le volume a été multiplié par un facteur 3.



le thon jaune frais exporté est destiné essentiellement aux USA

En poids epe*, la longe congelée domine avec près de 2.100 tonnes, suivie du poisson frais entier (795t), du poisson congelé entier (540t) et bien plus loin de la longe fraîche (8t) et des ailerons de requins (8t). En valeur par contre, c'est le poisson entier frais qui arrive en tête avec 569 MFCP, suivi de près par la longe congelée (542 MFCP), puis le poisson entier congelé (171 MFCP), les ailerons de requins (44 MFCP) et très loin la longe fraîche (4 MFCP). Le thon entier frais est absorbé à 98% par les Etats-Unis, le thon entier congelé à 82% par les Samoa américaines, la longe congelée à 68% par la France et les ailerons de requins à 55% par Singapour.

Les exportations en valeur vers les Etats-Unis ont été multipliées par un facteur 2,3 ; ce pays domine les exports avec 55% de la valeur totale. La destination France a également progressé de 44% en valeur – quant à la destination Japon, et malgré une progression de 50% par rapport à 2000, les quantités restent inférieures à 40 tonnes.

Les marchés locaux évoluent

Si, globalement sur l'ensemble des marchés suivis, les quantités ont augmenté de 268 tonnes, cela est dû à la forte progression du Marché d'Intérêt Territorial (MIT) qui a enregistré un surplus de 292 tonnes par rapport à 2000. Effectivement, l'ensemble des marchés municipaux a enregistré une légère baisse imputable à la bonite pour le marché de Papeete, au thon pour le marché de Pirae et aux petits pélagiques pour le marché de Uturoa. En 2001, les thons représentent 52% de l'ensemble des produits commercialisés. Les quantités de poissons lagunaires sont restées stables mais leur proportion n'est plus que de 27% (32% en 2000).

Au niveau des prix au MIT, celui du germon est resté très stable autour de 300 F/kg (moyenne 313 F) ; ceux des thons à chair rouge par contre ont beaucoup fluctué en fonction de l'offre et de la demande, avec des moyennes élevées (514 F pour le thon jaune, 651 F pour le thon obèse) ; l'export explique en grande partie cette situation.

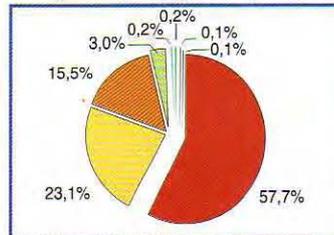
Ventilation pondérale des exportations (tonnes)

Présentation	Entier / l'a taato'a	Longe / l'a harahara	Autres / l'a faanahoraa é	Total	%
Frais / l'a haato'eto'e	794,5	8,3		802,7	23,4%
Congelé / l'a haapaari	540,6	2 084,3		2 624,9	76,4%
Transformé / l'a rapa'au			7,8	7,8	0,2%
Total	1 335,1	2 092,6	7,8	3 435,4	
%	38,9%	60,9%	0,2%		

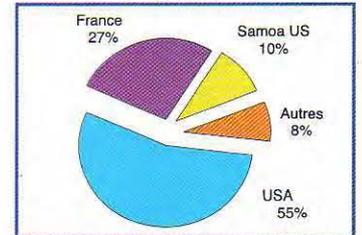
Ventilation des exportations en valeur (MFCP)

Présentation	Entier / l'a taato'a	Longe / l'a harahara	Autres / l'a faanahoraa é	Total	%
Frais / l'a haato'eto'e	569,0	3,6		572,7	43,1%
Congelé / l'a haapaari	170,8	541,6		712,4	53,6%
Transformé / l'a rapa'au			43,9	43,9	3,3%
Total	739,9	545,2	43,9	1 329,0	
%	55,7%	41,0%	3,3%		

Ventilation pondérale des exports par type de produit



Ventilation des exports en valeur par destination

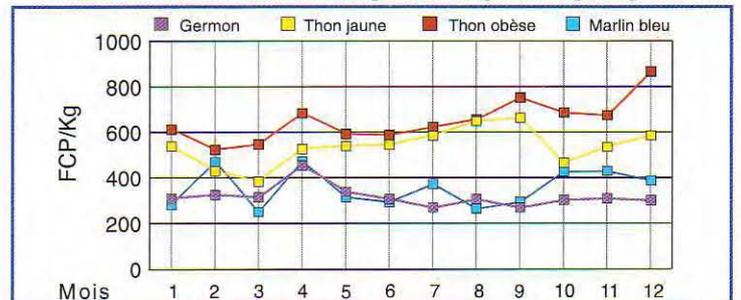


- Filets de thons congelés
- Thon entier frais
- Thon entier congelé
- Autres filets congelés
- Filets de thons frais
- Ailerons requins séchés
- Autres poissons frais
- Autres poissons congelés

Répartition des ventes dans les marchés en 2001

	Papeete	Pirae	Uturoa	MIT Papeete	Total
Bonite/Auhopu	105,7	0,0	22,1	0,0	127,8
Thons/Aahi	143,0	99,3	2,0	566,7	811,0
Grands pélagiques /Rahi i tua	41,9	20,3	2,7	103,5	168,4
Petits pélagiques /Ihi i tua	3,3	0,0	31,3	0,0	34,6
Poissons lagunaires /l'a tairoto	361,1	15,6	40,8	0,0	417,6
Crustacés/Paa paari	1,0	0,2	0,0	0,0	1,3
Total	656,1	135,5	98,8	670,2	1 560,6

Prix mensuels relevés au MIT pour les 4 produits principaux



Ua nu'u te mau ha'aponora'a i'a i te ara i nia i te faito e 37% i nia i te kiro e 67% te faufa'a moni ia fa'aau hia i te matahiti 2000. Te i'a ha'ato'eto'e tei hau atu i te fa'ahiahia, e 23% o te rahira'a tane e 43% i nia i te faufa'a ta'ato'a. Te fenua Marite ma tei mua roa, oia ho'i 55%, i muri mai te fenua Farani ia oia 27%. I roto i te mau matete o te fenua nei, ua 'ite hia te ho'e nu'ura'a u'ana o te a'ahi, i nia i te 50% i nia i te rahira'a i'a i ho'o hia. I te matete no Fareute, ua vai noa te moni ho'o o te a'ahi tari'a i nia i te faito 300 F/kg, are'a te a'ahi i'o 'ute'ute ua vai noa ia tona moni ho'o i te hoe faito teitei.

La production 2001

Tous les poids sont indiqués en tonnes

Productions de la pêche côtière et hauturière

	Pêche côtière		Pêche hauturière			Total	%
	Poti marara	Bonitiers classiques	Bonitiers palangriers	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers congélateurs		
Unités *	250	60	10	34	13	364	
Jours de pêche	25 268	5 226	884	4 062	2 402	37 842	
Hameçons			619 250	6 746 161	6 446 218	13 811 629	
Germon/Taria	147	8	112	1 964	2 185	4 417	43%
Thon jaune/Re'are'a	263	84	19	454	494	1 314	13%
Bonite/Auhopu	477	688	1	21	69	1 257	12%
Thon obèse/Tatumu	1	1	10	361	374	747	7%
Rostres/Haura	82	21	25	260	212	600	6%
Mahimahi	442	44	13	76	14	591	6%
Thazard/Paere	43	13	4	73	66	199	2%
Paru	48	5	1	7	6	66	1%
Autres commercial/Vetahi tapihoo	111	26	7	134	60	338	3%
Requins/Ma'o	0	0	32	348	315	695	7%
Autres non commercial/Vetahi tapihoo ore	0	0	4	48	44	95	1%
Total flottilles	1 615	891	228	3 745	3 838	10 317	
%	16%	9%	2%	36%	37%		
Total secteurs	2 506			7 811			
%	24%			76%			
rappel 2000	1 397	631	216	2 712	3 963	8 919	

* 3 bonitiers classiques ont également pêché à la palangre

Le cap des 10.000 tonnes est franchi avec 10.317 tonnes, soit une progression de près de 16% par rapport à 2000 : la pêche hauturière a progressé de 13% et la pêche côtière de près de 24%.

Flottilles

L'effectif des unités actives en 2001 est estimé à 364, en recul de 9% par rapport à 2000. Ce recul est à mettre sur le compte des poti marara dont l'effectif des actifs a été estimé à 250 unités, soit 30 de moins qu'en 2000. Du côté des bonitiers 3 unités classiques et 1 bonitier palangrier ont été inactifs mais un bonitier palangrier inactif depuis plusieurs années a repris du service.

Du côté des thoniers enfin, il n'y a eu globalement qu'une seule unité supplémentaire par rapport à 2000. Dans la réalité, il y a eu 5 nouveaux thoniers de 13-14 m mis en flotte, 2 unités reconditionnées (13 m et 25 m) et la conversion d'une unité de pêche polyvalente en palangrier (16 m). Ces nouvelles unités ont compensé le départ des 10 unités de 16 m de l'armement Hotu Moana hors de Polynésie française dont 7 étaient actives en 2000.

Production par espèce

Le germon représente 43% de l'ensemble de la production et est imputable à plus de 96% aux palangriers pour lesquels cette espèce a représenté en 2001 exactement 50% du tonnage nominal ; cette espèce a progressé de 24% par rapport à 2000.

En seconde position, on trouve le thon jaune (13%) dont la production a diminué de 21% par rapport à 2000 puis la bonite (12%) en nette progression de 41% par rapport à 2000 et le thon obèse (7%). Les thonidés représentent 75% de la production totale.

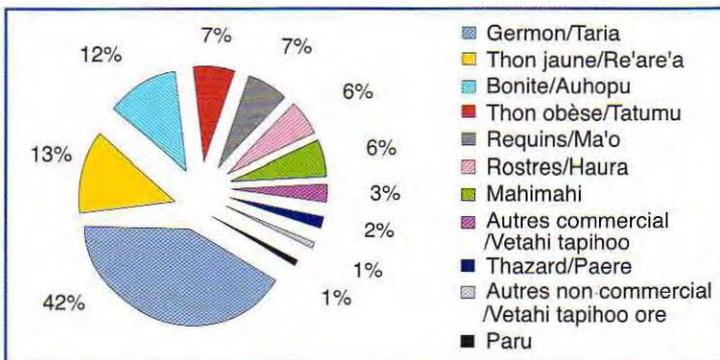
Pour la deuxième année consécutive, le thon obèse dépasse les poissons à rostre. Les autres progressions sensibles concernent le mahimahi (+53%) et les requins (+25%).

La pêche côtière a bénéficié d'excellentes conditions pour la bonite (+27% pour les poti marara et +56% pour les bonitiers), le mahimahi (+44% pour les poti marara et +63% pour les bonitiers) et le germon (+65% pour les poti marara) et par contre de moins bons résultats pour le thon jaune (-29%), comme d'ailleurs la flottille palangrière(-20%). L'augmentation de la production de germon pour la flottille côtière s'explique essentiellement par le parc de DCP maintenu en place durant toute l'année 2001.



les 9 thoniers de l'AC2P ont été opérationnels en 2001.

Ventilation des prises totales par groupes principaux



I te matahiti 2001, ua roa'a 10.317 tane i te ta'ato'ara'a o te mau poti e pahi tai'a, 1.398 tane hau atu i te matahiti 2000. Ua ite hia teie nu'ura'a i mua, mai roto mai i te mau poti marara (218 tane hau), poti auhopu (271 tane hau) e te pahi hi aahi (908 tane hau). Noa'atu te topara'a te numera o te mau pahi e tai'a ra, 364 i nia i te 400 pahi, (o te mau poti marara ia te tumu i topa ai te reira numera i raro), ua ite hia ra te ho'e pa'umara'a te tane i'a i roa'a mai i te area matahiti 2000 e 2001, I te ho'e hi'ora'a, te a'ahi tei hau roa i mua : 75 % o ratou to mua roa i nia i te mau ana'i ra'a. Te ti'ara'a matamua roa, te a'ahi tari'a ia (43%), te ti'ara'a piti, te a'ahi re'are'a ia, noa'atu ua ite hia ho'e topara'a, 21% ia fa'aau hia i te matahiti 2000. I te ti'ara'a toru, te 'auhopu ia, o tei fana'o maite hia e te mau poti marara e poti auhopu. Are'a ra te a'ahi tatumu, ua ite hia te hoe nu'ura'a i mua e 5 %.

Rendements

Les rendements 2001 s'établissent à 64 kg/jour pêche pour les poti marara, 170 kg/jour pêche pour les bonitiers classiques et 56,6 kg/100 hameçons pour les palangriers.

Toutes les flottilles ont amélioré leur rendement par rapport à 2000 : faiblement pour les palangriers (+2%) mais fortement pour les poti marara (+33%) et surtout les bonitiers classiques (+50%).

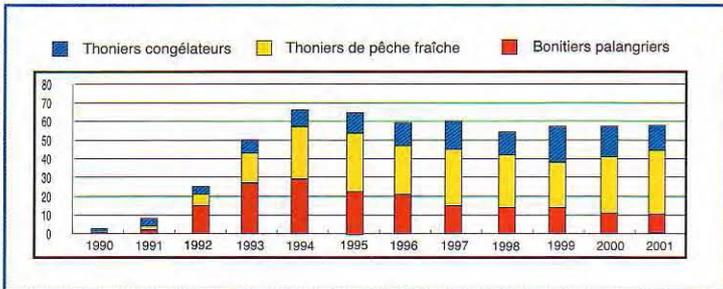
Les bons rendements des bonitiers s'expliquent par la bonne saison des bonites et, en particulier des toheveri qui a perduré une grande partie de l'année. Les poti marara ont aussi profité de la ressource en bonites ainsi que de la bonne saison de mahimahi.

Quant aux palangriers, on assiste encore à une amélioration de leurs performances moyennes en terme d'utilisation de leur outil de travail : 182 jours de mer (+9%), 116 jours de pêche (stable) et 242 000 hameçons (+11%). Le rendement moyen des bonitiers palangriers et des thoniers de pêche fraîche a augmenté (respectivement + 28% et +8%) tandis que celui des thoniers congélateurs a légèrement baissé (- 2%) mais reste malgré tout avec 60 kg/100 hameçons le rendement le plus élevé des palangriers.

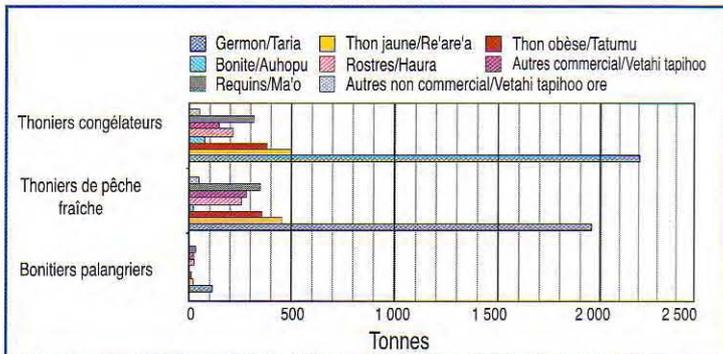


Les bonitiers classiques ont effectué un bond de production en 2001

Evolution de la structure de la flotte palangrière



Répartition des prises par catégorie de palangriers

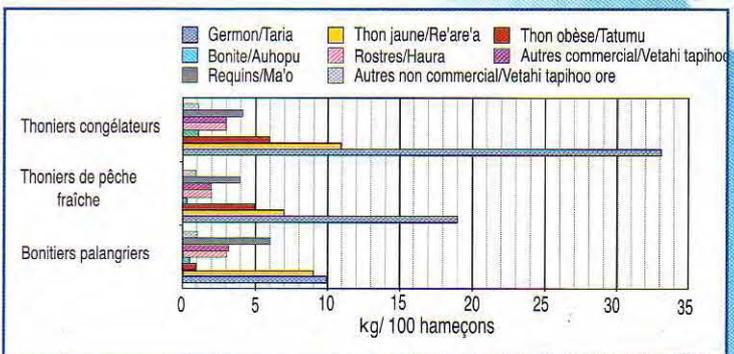


Principales caractéristiques de la flotte palangrière

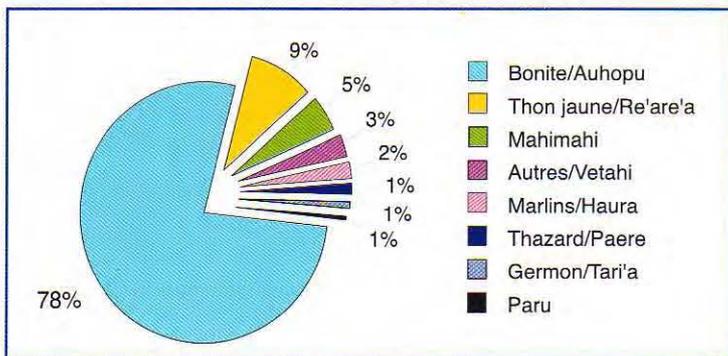
Type de palangrier	Bonitiers palangriers	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers congélateurs	Total
Unités actives	10	34	13	57
Marées / unit	27	26	6	21
Jours de mer / unité	125	180	231	182
Jours de pêche / unité	88	92	200	116
Hameçons (milliers) / unité	62	196	496	242
Tonnage nominal (1)	228	3 745	3 838	7 811
Tonnage commercial (2)	189	3 305	3 380	6 874
Tonnage débarqué (3)	167	2 939	3 014	6 120
Rendement nominal (4)	37	56	60	57
rappel 2000				
Tonnage nominal (1)	216	2 713	3 962	6 891
Rendement nominal (4)	29	52	61	55

1 : Poids vifs de la totalité des prises
2 : Poids vifs des prises commerciales uniquement
3 : Poids des prises commerciales présentées à la vente en gros
4 : kg nominal pour 100 hameçons posés

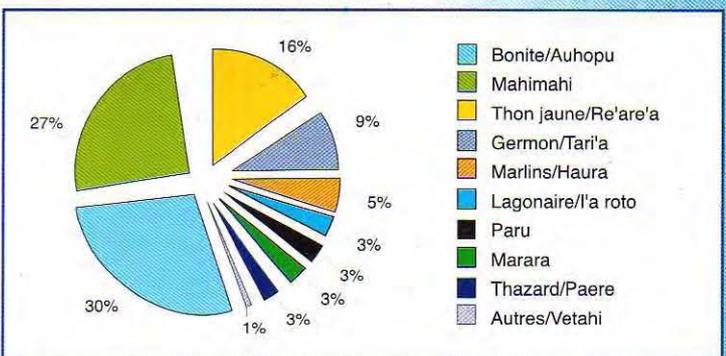
Distribution des rendements par catégorie de palangriers



Ventilation des prises des bonitiers canneurs



Ventilation des prises des poti marara



10 ans de pêche en Polynésie

Après une progression régulière depuis 1998, la flottille potimara marquée d'une légère régression due à l'inactivité d'un nombre plus important d'unités, probablement à mettre sur le compte d'une saison 2000 difficile dont certains ne se sont pas relevés. Les bonitiers classiques par contre ont bien résisté au choc et ne baissent que de 3 unités. Les palangriers enfin se stabilisent pour la 3ème année consécutive à 57 unités actives pour lesquelles le fait majeur réside dans le remplacement de la flottille Hotu Moana de 10 unités par les 9 unités de l'AC2P.

La production décennale professionnelle a progressé régulièrement, passant de 2.700 tonnes en 1992 à 10.300 tonnes en 2001. C'est la pêche hauturière qui est responsable de cette progression ; la pêche côtière assurant une production annuelle de base autour de 2.000 tonnes avec toutefois un sursaut en 2001 à 2.500 tonnes.

Depuis 1997, les exportations évoluent proportionnellement à la production. L'excès de 1.200 tonnes en 2001 par rapport à 2000 (prises commerciales) a permis d'exporter 936 tonnes epe ; la différence, c'est à dire 264 tonnes, correspondrait alors à l'augmentation de la consommation locale.

A l'exception du thon obèse et du thazard dont le prix moyen a augmenté entre 2000 et 2001, tous les autres produits ont baissé. C'est notamment le cas du germon, du thon jaune et du marlin bleu qui forment avec le thon obèse, l'ossature des ventes au MIT.

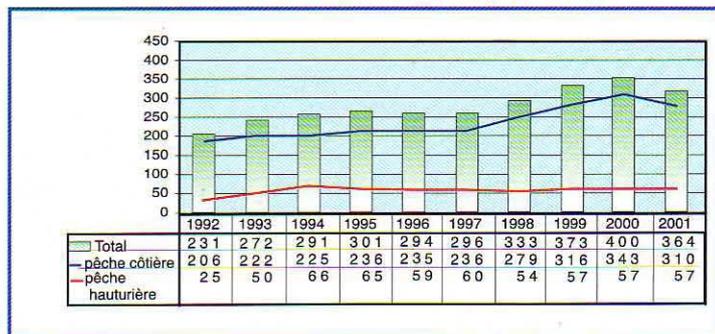
Pour le germon en particulier, et à l'exception de quelques périodes ponctuelles, le prix moyen se rapproche désormais du prix "export", ce qui devrait favoriser les exports mais poser plus de problèmes aux pêcheurs côtiers pêchant sur DCP pour la commercialisation de leurs produits.



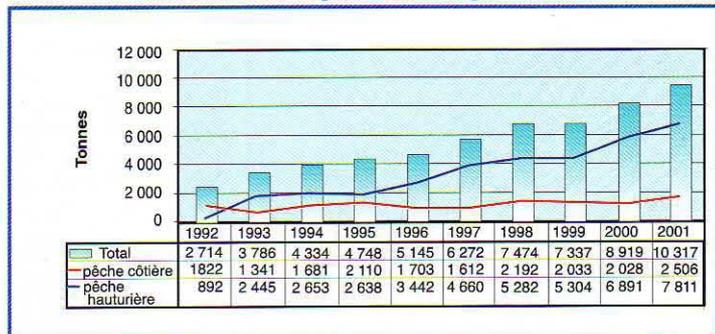
Les thoniers congélateurs ont amélioré leurs performances

Te uta nei Porinetia i te hau o tana hotu moana i rapae è atu e te reira mai te matahiti 1997. Na roto i te pa'umara'a te faito o te mau hotu moana i te matahiti tata'itahi, i u'ana atu ai te mau utara'a i rapae, o tei fa'atopa ato'a te moni ho'o i'a i o tatou nei, e iti ato'a ia te faufa'a e roa'a mai i te feia tautai piri fenua.

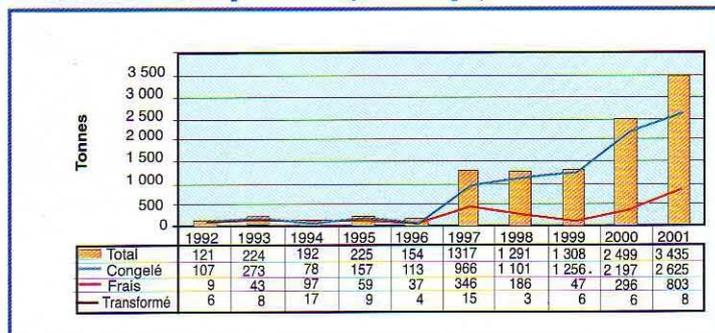
Evolution de la flottille active depuis 1992



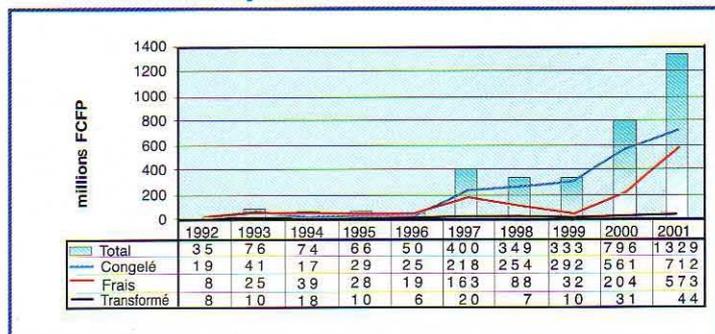
Evolution de la production depuis 1992



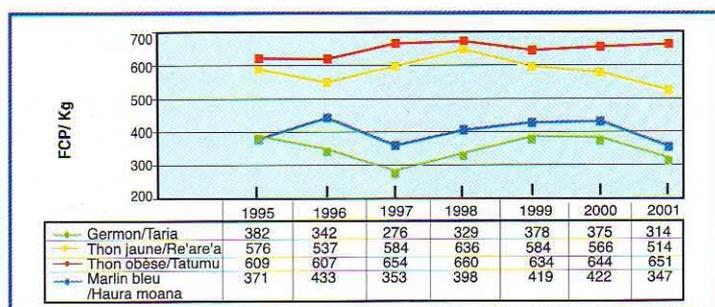
Evolution des exportations (tonnes epe) de 1992 à 2001



Evolution des exportations en valeur de 1992 à 2001



Evolution des prix des 4 principaux produits commercialisés au MIT



METIER : MARIN-PECHEUR

Loretta MARA est originaire de Rurutu (Australes). Après avoir terminé son cycle au CETAD de Moeraï, elle est venue poursuivre ses études au LEP du Taaone et décroche un CAP "soudure métallique" puis un BEP "structure métallique". Attirée par le métier de pêcheur, elle s'inscrit à la session du Fare tautai 98/99 et décroche tous les examens : le CACEP (certificat d'aptitude à la conduite d'une embarcation de pêche), l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours), l'ASI (attestation sécurité-incendie), le CRR (certificat restreint de radiotéléphoniste) et enfin le certificat de stage "marin-pêcheur".

Elle apprendra beaucoup et appréciera particulièrement les cours sur la navigation, les techniques de pêche ainsi que le stage pratique sur le navire-école VENUTI. Claude DAVIO, formateur au Fare tautai, témoigne de sa "motivation aux cours et des bonnes notes aux examens". Puis c'est l'embarquement pour de bon sur le Tallassa 1 avec comme capitaine Pierre ZISOU dit "Siro". Loretta apprendra facilement chaque poste de pêche, mais ne sera pas affectée à la récupération des snaps, du fait selon le capitaine, "de sa petite taille". L'intégration au sein de l'équipage s'est passée sans problème. Au bout d'une année d'embarquement, solidement formée au métier de marin-pêcheur, Loretta a suivi une formation de 3 mois à l'EFAM où elle décroche son diplôme de "patron de pêche". L'envie d'embarquer est plus forte et Loretta revient sur Tallassa 1, pour une seule campagne, avant d'intégrer, jusqu'à aujourd'hui l'équipage du Ariitea 2. Avec son diplôme de "Patron de pêche" et l'initiation à la "machine" sur Tallassa 1, Loretta est véritablement le second à bord de l'Ariitea 2. Carlos PARKER, capitaine du Ariitea 2, ne tarit pas d'éloges sur "son" pêcheur et avoue même que c'est "le" meilleur qu'il ait eu depuis qu'il a commencé la pêche palangrière il y a 10 ans ; ce qu'il apprécie par-dessus tout, c'est son "excellent mental et la responsabilité au travail".

Des projets, Loretta en a, uniquement dans le domaine de la pêche. Elle souhaiterait d'abord embarquer sur un thonier congélateur pour une (ou plusieurs) longue campagne, histoire de voir ce que c'est ; elle voudrait également décrocher son diplôme de "Patron de pêche au large" en suivant la session 2002-2003 dans l'objectif de "prendre en main un "25 m" ou encore, plus tard avoir son propre thonier qui serait un 13-15 m en aluminium, pour de la pêche fraîche.

Des souvenirs, Loretta en a aussi, tous bons, car ne connaissant pas le mal de mer, elle n'a jusqu'à présent, jamais connu de situation "critique" en mer. Elle se souvient d'un gros marlin de 310 kg que l'Ariitea 2 a été obligé de tracter jusqu'à Papeete, faute de pouvoir le hisser à bord ; cet événement s'est renouvelé le 28 mai dernier avec un spécimen d'à peu près la même taille ; elle se souvient aussi d'un plus gros spécimen encore sur Tallassa 1 qui dépassait 400 kg ! Loretta n'a pas d'ennemis en mer, mais n'est pas copine avec les globicéphales qui sont "pires que les requins" lorsqu'ils s'attaquent aux prises ferrées sur la ligne.

En bonne rurutu, ses poissons préférés sont le mana et le uravena, et, tant qu'elle sera à bord, aucun de ces poissons ne sera gaspillé ! Elle affectionne aussi les têtes et surtout les yeux des poissons "excellents pour la santé".

Loretta a à l'évidence la passion de la mer dans le sang, pour preuve, à peine débarquée, elle a envie de ré-embarquer ! Le bon salaire et le fait qu'elle est célibataire y sont certainement aussi pour quelque chose. Après avoir vu quelques expériences ratées de quelques autres filles dans son métier, Loretta a envie de leur dire malgré tout de venir "essayer pour voir ce que c'est vraiment, c'est un beau métier".



Loretta : "c'est un beau métier"



Le dernier gros spécimen ramené par Loretta : un espadon de 300 kg

POISSON CRU À LA HAWAIIENNE (Pour 4 personnes)

Ingrédients :

- 500 g de Thon blanc (ou autre thon)
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 10 cuillères à soupe de sauce Teriyaki (poisson)
- 1 cuillère à soupe de soyou
- 3 grosses gousses d'ail
- 1 oignon (moyen)
- 1 gros doigt de gingembre
- 2 pincées de sel / Poivre

- 1) Découper le poisson en petits cubes, saler, poivrer
- 2) Hacher finement l'ail, l'oignon, le gingembre
- 3) Mélanger tous les ingrédients et mettre au frais au moins 5 minutes avant de servir.

A manger avec du riz blanc chaud

Ua pa'ari Loretta MARA i Rurutu. E ihi tautai tona toro'a, a toru matahiti oia te ravera'a te 'ohipa i ni'a i te pahī tai'a ; Tallassa 1 na mua roa, e muri mai Ariitea 2. E toro'a au roa hia teie e Loretta noa'atu te teimaha, te opua ra oia e rave i te tahi pahī tai'a i teie mau matahiti i muri nei e ona iho te fa'atere.